



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2016

Le Conseil Municipal,

- CONSTATE l'installation de madame Nicole THENIN en remplacement de madame Aurélie LEBRUN au Conseil Municipal.

- APPROUVE le remplacement de madame Aurélie LEBRUN par madame Nicole THENIN à la commission Finances et Tarification – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le remplacement de madame Aurélie LEBRUN par monsieur Alexandre KARADJINOV au Conseil d'école de l'école maternelle Henri Fillette et au Conseil d'administration du collège Pablo Picasso – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le compte-rendu sur Conseil municipal du 10 mars 2016 – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2015 de la manière suivante :

- Compte 1068 : 1 383 575,65 euros en couverture du besoin de la section de d'investissement
- Compte 002 : 447 843,32 € en résultat de fonctionnement reporté

APPROUVE le Budget Supplémentaire sur l'exercice 2016 – **A LA MAJORITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer, dans le cadre du contrat de ville, la convention d'abattement sur la taxe Foncière des Propriétés Bâties dans le quartier en géographie prioritaire des Dix Arpents – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE de créer à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 :

- Un poste d'ingénieur principal, catégorie A, filière Technique, à temps complet
- Un poste de rédacteur, catégorie B, filière Administrative, à temps complet – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de gestion liant la Ville, le CCAS d'Eragny et l'association ADRESSE – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE les modifications de la délibération du 26 juin 2008 relative au régime indemnitaire – **A L'UNANIMITE**

- ACCORDE la garantie de la ville pour les emprunts souscrits par la société DOMAXIS auprès de la Caisse des dépôts et consignations dans le cadre de l'acquisition de 19 logements locatifs sociaux avenue Roger Guichard – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE d'incorporer dans le domaine privé communal les parcelles cadastrées AP 334 - AP 335 - AP 336 - AP 267 - AP 268 - AV 172 - AV 107 - AD 47 - AE 47 - BL 514 - AV 59 - BC 324- AD 86 - AD 164 – **A L'UNANIMITE**

- PREND ACTE de la présentation du rapport annuel du représentant de la commune au conseil d'administration de Cergy-Pontoise Aménagement pour l'année 2015.

- EMET un avis favorable au projet de Plan Local de Déplacements de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention de prestation de service avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise dans le cadre du transfert de la compétence « Collecte des déchets ménagers et déchets assimilés »

EMET les réserves suivantes :

- concernant le stockage de contenants, les locaux du Centre Technique Municipal ne sont pas adaptés par rapport au volume et au poids pour un stockage annuel des sacs,
- concernant l'article 2, la Ville suggère d'ajouter une évaluation annuelle des modalités de mise en œuvre et un réajustement possible quant aux missions et au remboursement – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire ou l'adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement, de l'Environnement et de la Qualité de la Vie à signer le protocole de résiliation amiable du bail civil en cours avec « La Poste » du 13 août 1980, de son avenant du 27 décembre 1988, de son avenant du 8 octobre 1991 et de son avenant du 16 décembre 1994, AUTORISE monsieur le Maire ou l'adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement, de l'Environnement et de la Qualité de la Vie à signer le nouveau bail, FIXE le montant du loyer à 48 284,00 € annuel hors charges – **A LA MAJORITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat représenté par le Préfet de région le financement de l'opération de rénovation du groupe scolaire Pablo Neruda par le fonds de soutien à l'investissement public local et à signer les pièces afférentes – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention de renouvellement avec la micro-crèche « Au village de nounours » et DECIDE le versement d'une subvention de 18 000 € pour la réservation de trois berceaux – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la mise en œuvre du renouvellement des conventions de réciprocité d'accueil dans les écoles de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pour la rentrée de septembre 2016 pour une durée d'un an renouvelable sur une durée maximale de 5 ans, AUTORISE monsieur le Maire à signer ces conventions, DECIDE d'appliquer les tarifs Union des Maires du Val d'Oise et de manière réciproque, DECIDE d'appliquer par défaut la facturation des tarifs hors commune aux familles concernées utilisant les services périscolaires et restauration scolaire d'Eragny avec dérogation possible en cas de réciprocité d'application du calcul de quotient familial entre les deux communes – **A LA MAJORITE**

- APPROUVE les modifications intégrées à la convention d'accueil d'enfants de Neuville-sur-Oise dans les centres de loisirs d'Eragny et AUTORISE monsieur le Maire à signer le renouvellement de ladite convention – **A LA MAJORITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement « Lieu d'accueil enfants-parents » avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la Maison des Dix Arpents et la Maison de la Challe pour la période 2016-2019 – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement de la subvention de fonctionnement « Fonds publics et territoires » avec la Caisse d'Allocations Familiales - **A L'UNANIMITE**

- DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'association « Mémoires d'Eragny » – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 800 € à une athlète Eragtienne dans le cadre de sa participation aux championnats d'Europe de badminton – **A L'UNANIMITE**

- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 28.

Etaients présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Monique MERIZIO, Audrey JESPAS, Olivier FOURCHES, Nathalie BRAHAMI, Annabelle VICENTE, Alexandre KARADJINOV, Adjointes au Maire, Joëlle MARTINEZ, Patrick BENSMAIL (à partir de 21h00), Alain GAUDISSIABOIS, Mamadou WADE, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Pierre HERBELOT (à partir de 20h50), Frédéric TOURNERET, Jérôme GONTIER, Uma SANKAR (jusqu'à 22h05), Virgile EDRAGAS, Anne-Sophie SIMOES CARVALHO, Yannick TOUCHET (jusqu'à 21h00 puis à partir de 21h10), Nicole THENIN, Philippe RELIN, Fadila BOUZIANE (jusqu'à 22h00), Yannick MAURICE, Karim ZIABAT (jusqu'à 22h00), Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Patrick BENSMAIL a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS (jusqu'à 21h00)
- Monsieur Pierre HERBELOT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY (jusqu'à 20h50)
- Madame Stéphanie AUVILLE a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Madame Uma SANKAR a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR (à partir de 22h05)
- Madame Elodie SPRINGER a donné pouvoir à Madame Monique MERIZIO
- Monsieur Yannick TOUCHET a donné pouvoir à Monsieur Olivier FOURCHES (à partir de 21h00 et jusqu'à 21h10)
- Madame Fadila BOUZIANE a donné pouvoir à Monsieur Philippe RELIN (à partir de 22h00)
- Monsieur Karim ZIABAT a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE (à partir de 22h00)

Absents : Madame, Messieurs, Christelle BORCIER, Alexandre MAHOUDEAUX, Stéphane CAPDET, Frédéric PARENT.

Monsieur Jérôme GONTIER a été désigné comme secrétaire de séance.